

République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du vendredi 29 novembre 2019

Date de la convocation :
25/11/2019

*L'an deux mille dix-neuf et le vingt-neuf novembre l'assemblée
régulièrement convoquée,*

Membres en exercice :
15

s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.

Présents :
11

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Christian
BOURRELLY, José CHARROUX, Marie-Claude CLAEYS, Stéphanie
GIOVANNONI, Paul LOMBARD, Daniel DELORY, Michèle MOUTTE,
Eric ROBIN

Votants :
11

Secrétaire de séance:
Michèle MOUTTE

Excusés :

Représentés :

Monsieur Cyrille PRACHE par Madame Marie-Claude CLAEYS

Absents :

Louis BREMOND, Sandra CAMPIONE, Cathie MAZZOLINI

DE 2019 064

Objet: Cession de matériel technique

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la convention passée entre la Communauté de Communes Haute Provence Pays de Banon pour la mise à disposition du tractopelle.

Il fait ensuite état de la proposition de cession de notre matériel, référencé comme suit TRACTOPELLE CASE au profit de la Communauté de Communes, notamment pour son service "Déchetterie de Banon".

Par ailleurs, un nouveau matériel, TRACTOPELLE KOMASU est cédé au profit de la commune par l'EURL GABERT.

Afin de pouvoir réaliser les opérations de cessions,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité,
avec 9 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention,

- **DONNE SON ACCORD** pour la cession du matériel TRACTOPELLE CASE au profit de la Communauté de Communes Haute Provence Pays de Banon, au prix de 12 000.00€ sans TVA.
- **DONNE SON ACCORD** pour l'acquisition du matériel TRACTOPELLE KOMASU, auprès de l'EURL GABERT, au prix de 26 500.00€ ht.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires aux cessions.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

